

La Préfecture du Nord décline dans un plan triennal le plan national "Prévenir pour protéger".



PLAN
DÉPARTEMENTAL
de prévention
DES RADICALISATIONS

2019 - 2021

Le 23 février 2018 se tenait sous la présidence du Premier ministre un comité interministériel de prévention de la radicalisation en préfecture de Lille dont l'objet était d'annoncer les 60 mesures du plan national « Prévenir pour protéger ».

Ces mesures sont déclinées dans un plan départemental organisé autour des 3 piliers pour une réponse adaptée à la situation du Nord :

- accroître la qualification des acteurs de la prévention de la radicalisation afin d'obtenir des signalements pertinents ;
- mieux inclure par un accompagnement individualisé du public signalé ;
- appréhender l'évolution du phénomène pour mieux l'anticiper.

Ce plan départemental pour la période 2019-2021 comporte un volet consacré à l'élaboration d'actions de prévention primaire qui s'inscrivent dans une démarche collective visant à réduire l'apparition de nouvelles situations de radicalisation. Cette prévention primaire s'adresse à la fois :

- aux jeunes : par la promotion de la citoyenneté, des valeurs de la République et de la laïcité ; par la sensibilisation des élèves au décryptage des médias, à l'utilisation critique d'internet et des réseaux sociaux ; en développant l'esprit critique sur les discours complotistes, par l'inscription des jeunes dans les dispositifs d'inclusion sociale et de professionnalisation, par la valorisation des parcours positifs.
- aux familles : par les actions de soutien à la parentalité et visant à aller vers les familles les plus éloignées des institutions ; par la sensibilisation des parents à ce phénomène favorisant les espaces d'échanges, mais aussi le dialogue entre les parents et leurs enfants.

Embelli de nombreux outils et fiches pratiques, ce plan se veut avant tout pragmatique et a pour but de venir en appui des collectivités territoriales et des acteurs de proximité qui ont vocation à jouer un rôle majeur dans le développement d'actions de prévention primaire ainsi que dans la détection et le signalement.



Plan départemental de prévention des radicalisations 2019 - 2021

Poids : 628.76 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Dates: Jeudi 20 décembre 2018 - 21:30

Thématiques: [Prévention de la délinquance - sécurité - justice - prévention de la radicalisation](#) [3]

Publié le 20 décembre 2018

URL de la source (modifié le 20/12/2018 - 22:11): <https://www.irev.fr/actualites-0/plan-departemental-nord-de-prevention-des-radicalisations-2019-2021>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/plan_departemental_prevention_radicalisation_du_nord.pdf

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3699>